



HAL
open science

La sensibilité des volleyeurs les plus ” actifs”

Michel Récopé, Hélène Fache

► **To cite this version:**

Michel Récopé, Hélène Fache. La sensibilité des volleyeurs les plus ” actifs”. A. Berthoz et B. Andrieu. Le corps en acte, PU Nancy, pp.97-122, 2010. hal-00984012

HAL Id: hal-00984012

<https://hal.science/hal-00984012>

Submitted on 26 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

La sensibilité des volleyeurs les plus « actifs »

Michel Récopé, Hélène Fache

Université Blaise Pascal, Laboratoire PAEDI, Équipe Expérience et Pratique Corporelle.

Michel.Recope@univ-bpclermont.fr

Nous admettons, comme Berthoz et Petit (2006), que la saisie perceptive du monde est ancrée dans l'action d'un vivant et qu'il faut accorder la priorité à *l'acte*, qu'on retrouve identiquement dans le sentir, le percevoir et l'agir. Comme eux, et comme le proposaient déjà Bernstein, Canguilhem et Merleau-Ponty, nous sommes attentifs à considérer la globalité des conduites et l'unité de l'organisme dans son environnement. C'est pourquoi nous questionnons ici le corps à partir d'une étude des actes en situation de pratique sportive, au sein d'un contexte réglementé qui résulte d'une construction culturelle. Notre perspective est une tentative d'éthologie phénoménologique¹ d'*homo agens*, qui s'efforce de relier les aspects phénoménaux pour nous, observateurs des actes, et les phénomènes pour l'acteur.

Objectifs et méthode

Notre objectif principal étant une intelligibilité des actes, il nous faut approcher l'expérience concrète en situation des pratiquants. Nous abordons le corps par une description de ses manifestations phénoménales, pour tenter un idéal : « *mettre en suspens* toute prédétermination non réfléchie et non critiquée, *pratiquer* la « mise hors circuit ou hors jeu » *phénoménologique* de tout « préjugé » sur l'âme et le corps, nous efforcer de penser sans cadre de référence pré-donné... autrement dit, comme nous y invitaient déjà Husserl ou Merleau-Ponty, nous efforcer de penser le « corps vécu », le « vivre incarné », *du dedans*, intrinsèquement » (Richir, 1993, 8).

Dans un premier temps, nous nous intéressons donc à l'agir dans le moment de l'acte lui-même : « on accède à la *dunamis* propre à l'action non pas en la considérant antérieurement à l'actualisation qu'elle va rendre possible, mais au contraire en la considérant *depuis* son actualisation même. C'est l'acte lui-même qui rend accessible la puissance qui était la sienne » (Tassin, 2007, 21). Cette actualisation correspondant précisément à une phénoménalisation, au déploiement d'un espace de visibilité publique, l'étude du corps du dedans présuppose une attention aux manifestations du corps *au dehors* « en » certaines situations objectives du jeu. Le choix d'une population de pratiquants particulièrement « actifs »² est une condition favorable à l'observation : « sans le corps actif rien ne nous serait donné à connaître » (Berthoz et Petit, 2006, 170).

Nous nous intéressons ensuite aux phénomènes pour les pratiquants, à ce qu'ils disent *a posteriori* de ce qui apparaît, est donné à /par la perception, et au/par le sentiment lors de ces situations, en recourant à des entretiens d'autoconfrontation avec support vidéo (Theureau, 1992) dont la caractéristique est de les placer au plus près de leur pratique en situation.

L'impossibilité pour le chercheur d'accéder à la singularité de chacune des expériences-événements contingentes que fait un pratiquant (personne ne pouvant la vivre comme il l'a vécue) nous conduit à une concentration sur ce qui est commun à la diversité de ses

¹ Initiée, à notre connaissance, par Thinès (1980).

² Notre usage du qualificatif « actif » n'implique pas que les autres pratiquants seraient « inactifs » ; ce terme se veut, en première approximation, fidèle au sens commun désignant un dynamisme repérable par un observateur extérieur. L'objet de notre étude est précisément de dépasser ce sens commun.

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

expériences, c'est-à-dire à l'expérience-condensation, dont un certain partage intersubjectif semble plausible (Scheler, 1955 ; Biache, 2008) que ce soit avec le chercheur ou d'autres personnes. C'est pourquoi nous fondons finalement notre interprétation sur l'examen des régularités d'une part, et des convergences d'autre part, qui émergent des deux types de matériaux : "Quel que soit le type de système autonome que nous étudions, nous ne pouvons l'aborder qu'à partir de certaines régularités de son comportement, qui sont intéressantes pour nous, observateurs extérieurs, parce que nous avons un accès conjoint au fonctionnement du système et à ses interactions" (Varela, 1989, 10). Cette décision méthodologique est inséparable d'une posture théorique : la constitution du monde propre, qui est monde de la vie, s'opère en vertu de notre capacité de dégager dans le monde des invariants sur la base de corrélations et de régularités (Berthoz et Petit, *ibid.*) indissociables des actions d'un sujet du sens et de catégories praktognosiques avant d'être des catégories de la connaissance réflexive (Merleau-Ponty, 1945).

Notre second objectif étant de questionner l'existence d'une communauté d'actes et d'expérience chez ces pratiquants, nous nous efforcerons de repérer et de situer ce qu'ils partagent. Le choix d'une population de pratiquants tous très « actifs », mais qui ne se connaissent pas, et qui de plus sont fortement différenciés au regard d'autres critères de pratique, nous paraît pertinent pour vérifier l'existence d'une éventuelle communauté de corps et de sens des actes.

Dans le cadre de cette contribution, nous ne pourrions que mentionner les principaux résultats et hypothèses interprétatives en espérant qu'ils aient un intérêt heuristique pour une phénoménologie de l'action.

Choix du volley-ball

Ce sport collectif est retenu parce que ses modalités d'exercice sont favorables à une description et une comparaison du « corps au dehors » des pratiquants. La visibilité publique des comportements est bonne (les actes individuels des joueurs sont aisément repérables car les interventions sur le ballon sont le fait d'un seul joueur à la fois, sans qu'il soit gêné par l'assaut d'un adversaire puisque les deux équipes sont séparées par un filet). Le déroulement du jeu facilite la détection d'une régularité des comportements individuels (car il prend la forme d'une reproduction de phases de jeu récurrentes présentant un caractère discret et séquentiel - service, réception, passe, attaque, contre, défense, passe, attaque, etc. -). Chaque pratiquant peut être envisagé comme un contrôleur du processus au sein d'un environnement dynamique évoluant en temps réel, il est donc possible de rapporter ses actes à des classes de situations objectives du jeu. On peut qualifier précisément les circonstances dans lesquelles il se prépare à intervenir, et pour lesquelles il intervient effectivement. Ceci permet d'identifier le domaine des interactions (Varela, 1989) qui caractérise chaque pratiquant. De fait, la question de la variété interindividuelle d'une présence plus ou moins active est récurrente chez les analystes du volley-ball (par exemple, Marsenach et Léziart, 1991). Il s'avère que de nombreux pratiquants, très souvent en « attitude de repos » - c'est-à-dire en position debout, immobiles, statiques, bras ballants - ne se préparent jamais à intervenir, et réagissent tardivement lorsque le ballon arrive à leur proximité immédiate. D'autres, beaucoup moins nombreux, manifestent une présence active débordante, se caractérisent par leur fréquente « attitude de garde » (en position d'affût, ramassée, dynamique, avant-bras relevés). Ils se préparent souvent à intervenir et s'engagent dans des jaillissements intenses pour tenter de jouer le ballon y compris lorsque celui-ci est loin d'eux. On observe bien sûr des cas intermédiaires entre ces deux extrêmes.

Ces multiples aspects permettent les comparaisons entre pratiquants, elles-mêmes favorisées par l'observation en temps différé grâce au support vidéo. De plus, le volley-ball, en tant que

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

sport collectif, se prête bien à la procédure consistant à observer des individus exposés aux mêmes types de situations et à mener des entretiens avec eux, procédure très prometteuse pour étudier les réactions différentielles aux yeux de Scherer (2001b). Au volley-ball, la régularité des actes ne relève pas d'un a priori, mais est elle-même un matériau d'observation documentant la pratique.

Population

Quatre joueurs masculins particulièrement « actifs » lors des matchs, ayant accepté de participer à cette étude, ont été retenus. Trois critères ont présidé à leur choix :

- ils sont représentatifs d'une population largement minoritaire, caractérisée par la régularité et l'intensité de leur présence active, ce qui les distingue de la plupart des pratiquants. Ils présentent une activité typique (Quéré, 1993) fortement discriminante ;

- ils ne se connaissent pas, a fortiori n'ont jamais été en présence pour s'entraîner ou jouer ensemble ;

- enfin, élément crucial pour notre étude, ils apparaissent extrêmement contrastées sur plusieurs aspects relatifs au contexte de leur pratique : leur âge (de 13 à 27 ans) ; leur volume de pratique antérieure (de quelques heures à une vingtaine d'années) ; leur niveau d'expertise (du débutant à l'un des tous meilleurs défenseurs mondiaux) ; leur goût affiché pour la pratique (d'une absence de motivation à pratiquer à la passion devenue profession) ; de cadre de pratique (du cours obligatoire d'EPS en 6^{ème} au match international).

Nous les nommons Kevin, Lilian, Miguel, Olivier.

Chaque joueur a été observé dans son propre contexte de pratique, lors de deux matchs regroupant des joueurs de niveau équivalent. Ces matchs ont été enregistrés, les films servant de support pour l'entretien d'autoconfrontation.

Résultats et interprétation

Les descriptions et analyses ont été conduites séparément pour chaque sujet puis ont fait l'objet d'une comparaison interindividuelle des quatre joueurs. Voici les principaux résultats.

Une similarité des actes en situation et des expériences-condensation

L'appariement des matériaux issus de l'observation (des actualisations par des actes typiques dans certaines situations du jeu apparues comme discriminantes) et de la documentation de la pratique (par les verbalisations *post-situation* lors des entretiens à propos de ce qui apparaît à la perception et au sentiment) révèle une forte similarité chez les quatre joueurs en dépit du fait qu'ils ne se connaissent pas et des fortes divergences inhérentes à leurs contextes respectifs de pratique.

L'étude partant du « corps du dehors » pour investiguer le « vivre incarné » et le « corps vécu du dedans » repère sept traits d'expérience-condensation commune.

Les cinq premiers traits, déclinés selon un ordre temporel respectant la chronologie du jeu, sont :

- Une orientation systématique et instantanée du corps face au ballon pour l'ensemble des situations où le ballon est en jeu (à l'exception du service effectué par un partenaire) : cet acte s'actualise en permanence, quelles que soient la position du pratiquant sur le terrain, la vitesse et la direction des trajectoires du ballon. Par exemple, sur un smash adverse, Olivier se jette vers l'avant, pour jouer le ballon devant lui, mais celui-ci est dévié au dernier moment par un contre effectué par ses coéquipiers : emporté par sa chute, Olivier se tourne néanmoins vers le ballon, arrivant loin derrière lui, à sa droite, et chute à l'aveugle, sans regarder le sol.

Les verbalisations rendent compte d'une nécessité ressentie de « *toujours suivre le ballon* », d'être « *au plus près du jeu* » (Miguel).

- Une « attitude de garde » régulièrement manifestée au moment où le serveur adverse contacte le ballon, et avant qu'un attaquant adverse joue la balle. Cet acte correspond à un danger senti lorsque le futur immédiat de certaines situations du jeu réclame la nécessité d'être prêt avant même de savoir où ira le ballon. « *C'est au moment où il [l'attaquant adverse] va taper, je me prépare et c'est un peu instinctif* » (Lilian). Le critère sélectif de l'attitude de garde est précisé par Olivier : « *je sais quelles sont les situations dangereuses, très dangereuses, et les situations qui sont favorables pour nous, bon, ce que j'appelle favorable, c'est qui sont pas encore dangereuses, quoi... Au moment où le passeur [adverse] touche la balle, bing, ça y est, là je suis en alerte, là, ça y est* ». L'appréciation des situations et la réaction d'alerte (justifiant l'acte « attitude de garde ») sont référées à un caractère menaçant, confirmé par Kevin « *Ben là y a une attaque donc faut s'mettre sur sa défense* » : Ces termes indiquent que pour lui, « défendre » en volley-ball, c'est bel et bien « se défendre ». Les propos d'Olivier précisent le critère spatio-temporel du danger :

« *y a une relance qui se fait, t'es pas obligé d'être comme ça [en attitude de garde], tu sais que la balle elle va pas t'arriver dessus ; à partir du moment où, si le passeur est devant [et joue la balle], c'est à ce moment-là où je me mets à intervenir [en attitude de garde], parce que c'est ce moment-là où la balle peut arriver chez nous* ».

Chercheur : Quand vous vous mettez en position, ramassée, de garde, vous n'êtes pas sûr que la balle va arriver sur vous ?

« *Non, mais elle peut arriver sur moi, alors que si c'est une relance adverse elle arrivera pas sur moi. Ou alors si elle arrivera, j'aurais largement le temps de faire ce que je dois...* ».

L'attitude de garde est déjà une intervention défensive : cet acte est systématique lorsque l'évolution de la situation actuelle du jeu est potentiellement dangereuse au regard du but « *être toujours sur la balle* », « *la relever* » (Miguel). Ces pratiquants se préparent parce qu'ils préparent ce danger, lorsque la relation espace-temps rapportée à la possibilité de défendre est évaluée comme critique, et ce avant même de savoir où ira le ballon : « *Au moment où il frappe, euh, je suis plus mobile, enfin je suis pas à l'arrêt donc je mets moins de temps à démarrer et pour aller là où il faut* » (Lilian).

L'attitude de repos est en revanche manifestée dans les circonstances pour lesquelles le pratiquant estime qu'il aura le temps de se déplacer et d'être sur la balle, si toutefois celle-ci arrive. Mais, et c'est essentiel, toute situation du jeu actuellement favorable est sentie comme n'étant « *pas encore dangereuse* » au moment considéré, c'est-à-dire comme si elle était destinée à devenir « dangereuse ». Ces pratiquants vivent en permanence l'expérience permanente du caractère plus ou moins dangereux de chaque situation du jeu.

- De fréquents jaillissements défensifs instantanés sont opérés dans le temps même de la frappe d'attaque adverse, et dès qu'un partenaire effectue une intervention maladroitement créant ainsi un incident de construction du jeu, et ce quelles que soient la position occupée sur le terrain, la direction de la trajectoire du ballon, la distance qui sépare le joueur du ballon. Ces actes sont l'indice d'une relation d'urgence entretenue avec une situation de danger avéré. Le caractère irréfléchi de ces jaillissements est patent : « *C'est pas moi qui me dis qu'il faut que j'y aille plus, ça vient tout seul* » ; « *C'est venu comme ça quoi. J'ai pas réfléchi* » (Miguel) ; « *Je vois la balle qui part, j'y vais. J'irai tout le temps. Je pense que j'irai parce que j'y réfléchis pas* » (Olivier). Ce n'est qu'ensuite, lorsque le pratiquant constate que le ballon est vraiment hors de portée (car trop loin, ou ayant une trop grande vitesse) ou qu'un partenaire est mieux placé pour le jouer, qu'il interrompt cet effort intense.

- La poursuite de tentatives défensives effrénées pour toucher le ballon suite à un

incident de construction du jeu produit par l'intervention d'un partenaire. Ces actes de non renoncement donnent parfois lieu à des chutes ou impacts avec des éléments matériels (sol, poteau, mur, gradins, corps d'un partenaire, etc.) Dans ces circonstances, l'essentiel est d'éviter la perte du point, et seul le ballon, qu'il faut réussir à toucher, compte alors : les autres objets de l'environnement matériel peuvent alors ne pas être perçus. Ainsi, Kevin visionnant une séquence où il a percuté le poteau du filet, indique : « *J'étais focalisé sur la balle... Je l'ai pas vu, le poteau* ». De même, Olivier retombe au sol en chutant lourdement sur la nuque après une tentative infructueuse pour toucher un ballon passant largement au-dessus de lui : il consent au cours de l'entretien « *J'y vais un peu désespérément, là* ». Miguel exprime la relation de ces pratiquants à ces situations d'urgence :

« *j'essaie quand même de faire quelque chose. Ça coûte pas grand chose d'essayer de la prendre* ».

Chercheur : ça coûte pas grand chose mais tu te retrouves par terre quand même ?

« *C'est pas grave ça !* ».

Il s'avère que la valeur négative que revêt pour ces joueurs la perte du point prend le pas sur le risque de se faire mal : Kevin précise « *Quand je joue, j fais pas attention à la douleur* ». Ils se focalisent sur la balle car « *il faut absolument qu'elle tombe pas par terre* » (Olivier). De fait, ces pratiquants terminent rarement un match sans brûlures ou égratignures.

- Des manifestations de frustration suite à une perte du point sur balle non défendue, immédiatement après que le ballon soit tombé directement dans leur camp sur un service ou une attaque adverse. Ces actes s'expriment diversement en tant qu'expériences-événements (par des combinaisons jamais identiques de rictus, poings serrés, tête basse, yeux au ciel, etc.), mais traduisent une même expérience-condensation dont Olivier rend compte : « *ça, je peux pas le supporter* » [que le ballon tombe dans son camp sans être même simplement touché]. Et ce quelle que soit la distance qui le sépare du ballon. Ces épisodes de frustration sont particulièrement intenses lorsque ces joueurs jugent qu'on aurait pu, qu'on aurait dû toucher la balle : « *on doit la défendre, c'est pas normal qu'à ce moment là sur une balle aussi [facile à défendre]...* » (Olivier). L'ampleur de l'impératif défensif trouve sa pleine actualisation lorsqu'il y a échec défensif.

Les deux dernier traits communs renvoient non pas à des comportements, mais à des ressentis intimes, intenses mais non observables, qui attestent la nécessité des entretiens :

- Un sentiment de plaisir intense accompagnant la réussite d'une intervention défensive personnelle : « *aller la chercher loin [la balle], ça me fait plus plaisir* » (Lilian), ou plus généralement opérée par tout membre de l'équipe : « *pour moi la plus grande joie c'est quand quelqu'un défend, c'est évident. Pour moi* » (Olivier).

- Un sentiment de profonde insatisfaction lorsqu'un partenaire s'avère non actif au plan défensif, lorsqu'il est régulièrement coupable de ne pas remplir a minima sa tâche défensive. Kevin évoque spontanément ce cas : « *Si je joue avec des types et moi j'essaie de me donner un minimum et que eux se bougent pas, j'dirais peut-être que la première fois c'est pas grave parce qu'ils n'étaient peut-être pas dans le match. La deuxième fois, j'dirais c'est pas grave parce qu'on sait pas s'qui peut se passer. La troisième fois j'le regarde « si tu veux jouer tu joues, si tu veux pas tu dégages, quoi* ». Olivier, évoquant certains de ses partenaires, pourtant joueurs professionnels et internationaux, indique qu'il leur en veut « *souvent, même tout le temps* » [de ne pas se jeter pour défendre], et précise « *ce qui m'énerve, c'est que je comprends pas pourquoi les autres ils sont pas comme moi* ».

Une organisation structurée des actes

Une mise en perspective des sept traits d'expérience-condensation commune identifiés chez cette population de pratiquants dissipe le caractère hétérogène et dissocié qui a

jusqu'à présent prévalu pour les besoins de l'analyse. Nous resterons au plus près des termes des acteurs, partiellement rapportés ci-dessus.

Pour ces pratiquants, jouer au volley-ball, c'est être au plus près du jeu, c'est-à-dire toujours suivre le ballon durant l'ensemble de ses déplacements. Cet accompagnement n'est pas spatial (les joueurs ne courent pas en permanence à proximité du ballon, ne passent pas sous le filet pour se rendre partout où va le ballon) mais est l'indice d'une proximité au sens phénoménologique³ dont témoignent la focalisation visuelle sur le ballon et l'orientation permanente du corps face à lui. Elle est un acte d'attention spontanée qui épie dans le présent les signes d'un avenir qui intéresse, qui ne se concentre pas sur l'événement donné, mais se ramasse sur ce qui pourrait être (Pradines, 1948). Ce n'est pas le ballon qui compte comme objet, ni même ses déplacements, mais un événement attendu et redouté⁴ : le ballon tombant à terre sans être touché, relevé. Dans le langage de Straus, s'approcher spatialement du ballon (au point de le toucher) n'est attrayant que parce c'est l'acte qui concrétise un événement attrayant (éviter la perte du point sur ballon non défendu) et évite ainsi un événement repoussant (ne pas réussir à le faire). C'est en ce sens que l'« Umwelt » de ces pratiquants est chargé de vecteurs appétitifs et aversifs. Les actes de focalisation et d'orientation face au ballon sont l'indice d'une relation pathique et praktognosique : ces joueurs ont une connaissance sensible du ballon en tant qu'objet dont les déplacements concrétisent in fine le danger de perte du point. Orienter toujours le corps vers le ballon, c'est faire spontanément face à l'objet par lequel le danger advient, c'est déjà un acte ayant une fonction défensive préventive. C'est cette connaissance sensible qui constitue les « intervalles de sécurité », les « rayons d'action », les espaces « praticables ou impraticables pour mon corps »⁵ pour ces pratiquants, soit l'horizon spatial et temporel dans lequel les déplacements du ballon sont objets du sentir et du se-mouvoir qui transcende le présent dans la direction du futur (Straus, 2000).

Cette relation au ballon est donc en réalité une relation à chacune des situations formant le cours du jeu, telle que toute situation du jeu est appréciée par ces joueurs comme plus ou moins favorable ou dangereuse, selon la possibilité spatio-temporelle qu'elle offre au moment considéré de s'interposer pour éviter que le ballon ne tombe au sol. On trouve là le fondement de la perception selon Pradines (1948). Elle n'a pas évolué chez le vivant comme luxe contemplatif de choses vitalemment neutres, mais comme avertisseuse de quelque chose qui intéresse la vie à distance de bien ou de mal, c'est-à-dire d'un danger à écarter ou d'un objet à conquérir. Sa fonction consiste à nous prévenir qu'un objet à distance peut nous être utile ou nuisible et à différer un mouvement de propulsion ou d'aversion. La distance est le temps qui sépare le vivant de l'objet à conquérir ou celui qu'il faudra à l'objet pour m'atteindre, le temps est la distance qui sépare le vivant d'un événement plaisant ou désagréable. C'est pourquoi l'espace senti est corrélativement et constitutivement une appréciation du temps que le mouvement peut prendre (Guendouz, 2003).

³ Pour Barbaras, « c'est bien par le Désir et seulement par lui qu'il peut y avoir du proche et donc du lointain : désirer c'est, en investissant, faire advenir la Proximité, faire entrer dans une dimension où je suis aussi, c'est-à-dire encore constituer de l'intimité. En instaurant la Proximité, le désir institue la communauté du sujet et de ce qui lui devient alors proche, la dimension d'un être-ensemble (2008, 324).

⁴ Ceci confirme que la relation du signe et du signifié « est imprégnée de valorisation et de considération égocentrique. Le nuage est pour moi un simple signe d'une tempête qui approche ; je me soucie peu ou prou d'un nuage comme tel alors que la tempête est pour moi la chose importante » (Straus, 2000, 186).

⁵ Ces expressions de Merleau-Ponty sont rapportées par de Saint Aubert (2010) dans sa contribution au présent ouvrage. L'usage particulier que nous en faisons nous paraît respecter les évolutions de Merleau-Ponty entre la Phénoménologie de la perception et ses derniers écrits (de Saint Aubert, 2004).

Dans le champ de la psychologie des émotions, le concept d'appraisal, d'ancrage non phénoménologique, est compatible avec cette interprétation. La théorie « relationnelle-cognitive-motivationnelle » de Lazarus (2001) valorise le terme d'appraisal plutôt que celui de « perception », qui ne réfère pas explicitement à une signification des événements rapportée au bien-être personnel. L'appraisal est une appréciation intuitive⁶, largement infraconsciente, indissociable des aspects perçus ici et maintenant. La perspective est clairement relationnelle : c'est l'appraisal opéré à l'égard des événements qui guide les conduites, et non les événements eux-mêmes. L'essentiel est d'une part que l'homme apprécie constamment les circonstances en référence à ses valeurs personnelles, à l'impact existentiel des buts qu'il poursuit (« *primary appraising* »), et d'autre part qu'il (ré)agit conformément à cette appréciation (« *secondary appraising* »). Lazarus affirme donc le caractère indissociable de deux modalités d'appréciation, celle de la pertinence d'une situation et celle de l'activité pertinente pour cette situation. L'engagement à réaliser un but (« *goal commitment* ») détermine l'ampleur de la mobilisation personnelle au service d'un enjeu : il renvoie à la nature et à l'importance d'un enjeu (« *what is at stake ?*»). Cet engagement est le principal critère de l'appraisal : il détermine ce qu'est une perte, l'importance qu'elle prend, et ce qui doit être fait pour l'éviter (Lazarus & Smith, 1988). L'attitude de garde survient systématiquement dès que l'évolution immédiate d'une situation du jeu est éprouvée comme potentiellement dangereuse. Elle est déjà un acte défensif, par lequel le pratiquant *se défend* en se préparant à intervenir de manière imminente avec une vitesse d'intervention optimale, en cas de besoin. Il s'agit d'une anticipation en acte, *pré-parant* un danger avant même de savoir si celui-ci se concrétisera, où ira le ballon, s'il aura à le jouer. A notre connaissance, dans la littérature du volley-ball, un seul praticien a approché cette proposition en ne réduisant pas l'attitude de garde à une position mécanique : « cette position est celle d'un joueur qui prévoit que l'adversaire peut le mettre en difficulté » (Nicolau, 1983, 51). Marsenach (1986) affirmait la nécessité de problématiser l'activité d'anticipation en volley-ball. Selon nos analyses, ses conditions d'actualisation phénoménale reposent sur un danger senti : l'anticipation survient lorsque surgit la menace d'une crise spatio-temporelle, elle a le statut d'acte exploratoire visuel visant à réussir une exploration spatiale, car elle s'accompagne d'ajustements du placement sur le terrain pour tenter d'être avant le ballon là où il pourra arriver, sous peine d'être en difficulté pour le toucher. Notre analyse subordonne donc l'exploration ou l'interrogation anticipatrice à un sentiment d'inquiétude, en spécifiant ses conditions d'un « vivre incarné » des situations du jeu, et confirme que le caractère pathique du sentir renvoie toujours à quelqu'un qui fait l'expérience d'une perturbation dans sa relation au monde⁷ (Straus, 2000). « L'homme ou l'animal qui s'oriente, interroge ou explore et, ce faisant, se soustrait au présent, empiète sur l'avenir et tend vers le terme qui viendra consommer une situation actuellement vécue comme incertaine et lacunaire » (ibid., 112). Les fréquentes alternances attitude de repos-attitude de garde manifestées renvoient à la distinction entre « situations de confiance » et « situations de danger » avancée par La Porte (2001), à ceci près que toute situation favorable est sentie par ces joueurs comme pas encore dangereuse, mais destinée à le devenir.

⁶ Notons que dès 1952, Canguilhem a caractérisé la vie par l'appréciation : « Entre le vivant et son milieu, le rapport s'établit comme un débat où le vivant apporte ses normes propres d'appréciation des situations, où il domine le milieu, et se l'accommode » (2003, 187).

⁷ « ... dans le sentir, je n'éprouve pas moi-même et le monde par surcroît, mais [que] l'expérience vécue du sentir se déploie dans deux directions, vers le monde et vers moi ». (Straus, 2000, 417). « Le monde ne se déploie pas dans une simple juxtaposition ou une simple succession ; l'ensemble est organisé pour nous, articulé et accentué par nos préférences et nos aversions, par nos besoins et nos intérêts, par notre sujétion à l'espace et au temps » (Ibid., 186).

Les actes de jaillissements instantanés et irréfléchis se produisent dans toutes les situations de danger avéré, ils apparaissent comme un mouvement corporel impulsif, explosif, non délibéré. Ces joueurs ne les soumettent pas à un calcul probabiliste, ils ne cherchent pas à savoir s'ils pourront toucher le ballon : ils y vont car quelque chose, de l'ordre d'une force motrice s'imposant à eux, du dedans, les pousse à y aller. Ces actes relèvent des actes adaptatifs que Scherer caractérise comme intuitifs, non délibérés, dans les cas d'urgence temporelle forte susceptible d'affecter le bien-être (2001a). La poursuite des tentatives défensives jusqu'à la chute ou l'impact attestent qu'il faut absolument que le ballon ne tombe pas par terre. Ce sont des actes témoignant d'une prévalence du risque de perte du point sur le risque de se blesser, prévalence en acte plus que résultant d'un choix délibéré, car la focalisation sur le ballon et la nécessité de le toucher sont tels que rien d'autre n'est alors pertinent pour eux : ils ne font attention ni aux obstacles matériels, ni à la douleur. Selon Yates et Stone (1992), un des composants majeurs du risque concerne la valeur accordée par le sujet à chacune des pertes (plus l'enjeu est important, plus grand est le risque senti), d'où ces comportements corporellement risqués voire irrationnels aux yeux d'un observateur, mais qui, pour ces pratiquants, ne coûte pas grand chose. La pire des pertes est consommée lorsque le ballon venant de l'adversaire touche directement le sol de leur camp et lorsqu'un ballon leur paraissant facile à défendre par un coéquipier ne donne pas lieu à un effort défensif de sa part : ils ressentent alors une intense frustration s'exprimant en acte. Ce sentiment correspond à ce que Richir (1993) nomme « affections extrêmes », traduisant un excès du corps qui en fait autre chose que de simples « signaux » du corps physique. « Cet excès se manifeste dans la manière dont nous *vivons* les affections, dans le plaisir comme satisfaction ou jouissance, dans le déplaisir comme manque, défaillance ou agression. Ils tendent à se délocaliser (comme plaisir qui comble tout l'être que nous sommes, dans le déplaisir comme pénible, paraissant agresser le noyau même de notre être, voire l'absorber jusqu'à l'insupportable). Notre être est ainsi fait que, dans les extrêmes, nous tendons à n'être plus que le plaisir ou la souffrance – et cela excède, paradoxalement, les idées qu'on peut s'en faire à partir de l'irradiation nerveuse du plaisir ou de la douleur » (ibid., 12). Les mêmes analyses fournissent la clé de l'interprétation du plaisir intense (Olivier le qualifiant comme « jouissance ») ressenti dans l'effort défensif réussi, d'autant plus vif lorsqu'il a valeur d'exploit, c'est-à-dire que le ballon est très difficile.

Notre interprétation suggère donc que les sept traits d'expérience-condensation communs à cette population se révèlent à la fois solidaires et complémentaires.

Il est d'abord essentiel de remarquer qu'aucun des actes discriminants des volleyeurs les plus « actifs »⁸ ne relève des savoir-faire spécifiques du volley-ball classiquement répertoriés en termes de qualité exécutive ou d'efficacité d'utilisation du ballon. C'est sans doute pour cette raison que, malgré des niveaux de pratiques très hétérogènes (rappelons-le, notre population regroupe des pratiquants allant du débutant jusqu'au plus haut niveau mondial), ce sont les mêmes actes qui s'actualisent avec une même puissance, classiquement interprétée comme « intensité » : ils doivent être appréhendés par-delà la dualité des aspects qualitatifs et quantitatifs.

Les actes mis en évidence s'actualisent chacun à certains moments et dans certaines circonstances du jeu, mais sont de fait indissociables. Leur caractéristique commune est d'être des actes de nature défensive en relation avec les déplacements du ballon dans certaines

⁸ Nous ne développerons pas ici cet aspect : indiquons simplement que nous avons (Fache et Récopé, 2008) étudié les actes de deux autres catégories de pratiquants, qualifiés en première approximation de « moyennement actifs » et de « peu actifs », qui ne produisent jamais, ou exceptionnellement, l'un ou l'autre des actes analysés ici.

situations du jeu. Ils sont des composantes indissociables d'une même activité relationnelle : l'interrogation inquiète des situations du jeu et la nécessité d'agir pour lever la menace lorsqu'elle apparaît, se confirme et lorsque, au pire, elle se traduit par un événement insupportable en sont les caractéristiques indivisibles les plus génériques et les plus marquantes. Notre éthologie confirme, à partir de résultats empiriques issus du terrain, que « tel comportement ne s'abstrait que théoriquement du comportement de l'organisme fonctionnant comme un tout » (Canguilhem, 2007, 47) et qu'ils sont des « aspects partiels de la structure totale ou du comportement d'ensemble » considéré comme une façon de se comporter relativement au milieu (Canguilhem, *ibid.*, 154). Ainsi, les actes partiels et typiques de cette population relèvent d'une organisation *structurée*, au sens de Lalande : « par opposition à une simple combinaison d'éléments, un tout formé de phénomènes solidaires, tels que chacun dépend des autres et ne peut être ce qu'il est que dans et par sa relation avec eux » (1991, 1032).

Un sens structurant ces actes

Reste alors à qualifier la structure totale dont ces actes partiels sont l'actualisation. En première approximation, c'est le désir de réussir une intervention défensive qui détermine le « sentir une situation comme menaçante », c'est-à-dire menaçant la satisfaction de ce désir. Barbaras admet que le désir est bien tendance, aspiration, mouvement vers se rapportant à des étants mondains comme lieu ou condition de sa satisfaction possible. Mais il qualifie l'étant mondain défini vers lequel se porte le désir non pas comme le désiré, mais comme le visé, c'est-à-dire « un objet dans lequel le désir se leurre »⁹ comme besoin déterminé (2008, 217). Reste que pour Barbaras (2003), le désir est au cœur du sentir : par-delà la différence phénoménale du sentir et du percevoir, désirer et interroger peuvent être pensés comme deux modalités d'un mode d'exister fondamental, qui rendrait compte de l'unité du sujet par-delà la différence de l'affectivité et de la connaissance. Sur ce point précis, Barbaras rejoint Ribot, qui pose la faculté désirante du vivant comme l'équivalent de la sensibilité, et les distingue de l'affectivité : « La plupart des traités classiques disent : "la sensibilité est la faculté d'éprouver du plaisir et de la douleur". Je dirai, en employant leur terminologie : la sensibilité, c'est la faculté de tendre ou de désirer et par suite d'éprouver du plaisir et de la douleur » (Ribot, 1896, 2). Ribot réproverait donc les auteurs qui persistent aujourd'hui encore à confondre « sensibilité » et « affectivité » : si l'affectivité renvoie bien à des expériences hédoniques, ces dernières doivent être référées à une faculté désirante s'étant spécifiée en désirs individués, désirs de quelque chose en particulier, et en aversion pour des choses qui contrarient ces désirs. Pour Straus (2000), sont significatives les situations dans lesquelles des transformations affectent ma relation au monde, c'est-à-dire où se jouent la satisfaction de mes désirs et de mes tendances. Nous nommons donc visée la spécification du désir de ces pratiquants faisant apparaître des situations significatives au sein du jeu. « La relation intentionnelle avec un objet est le fait que l'objet cible (de la visée) de mon attention, de mon désir, a pour moi un sens, c'est-à-dire un contenu intelligible, qu'on peut déployer dans l'évidence d'une intuition et éventuellement exprimer avec un contenu verbal » (Berthoz et Petit, 2006, 124). Notre étude phénoménale suggère que cette visée prend la forme d'un enjeu¹⁰ d'action dont on doit triompher/qu'on ne doit pas perdre et d'une mobilisation au

⁹ Notre objet comme nos matériaux ne nous autorisent pas à envisager la qualification ontologique de l'être-*en*-visée comme Désir, au sens de Barbaras (2008).

¹⁰ Le terme d'« enjeu », utilisé par Lazarus et par Yate et Stones, est non thématiqué par les autres auteurs convoqués par notre interprétation, mais se révèle implicitement présent dans leurs propositions. Il présente pour nous plusieurs intérêts interprétatifs : il désigne qualitativement ce qui est essentiellement et existentiellement mis en jeu dans le jeu et lors du jeu pour les pratiquants les plus actifs ; il renvoie de ce fait à l'« objet » du jeu,

service de cet enjeu : réussir à s'interposer par une intervention défensive. Nous qualifions et spécifions ainsi le « quoi » de la visée, qui est le « quoi » du sentir, ce qui organise l'expérience de ces pratiquants en situation. Cet enjeu oriente leur comportement d'ensemble, c'est pourquoi ces pratiquants sont sensibles à tout ce qui, dans le jeu, peut satisfaire ou contrecarrer les attentes correspondantes : « tous ces types d'objets « sont », mais en tant seulement qu'ils répondent à certaines attentes » (Berthoz et Petit, 2006, 88). La puissance de l'attente est ici manifeste : il faut absolument que le ballon ne tombe pas par terre au détriment de leur équipe, il faut tout faire pour le toucher, le relever. Ce n'est pas tant le point, ni le match, qui constituent pour ces joueurs l'enjeu du jeu (certains de ces pratiquants ne s'intéressent pas au score, ils ne s'intéressent pas plus au score que les pratiquants « moins actifs »), mais c'est tout événement sanctionnant la perte d'un point selon la modalité qu'ils ne peuvent supporter (le ballon tombe au sol sans être défendu) ou la réussite d'une intervention défensive difficile. Cet enjeu visé assure l'orientation permanente des actes en instaurant « une activité qui est orientée sans être consciente »¹¹ (Barbaras, 2008, 69). Il est la structure totale, comprise comme sens structurant du comportement d'ensemble, selon une acception proche de celle de Lalande : « une orientation d'ensemble dominant une mentalité et l'organisant autour d'une idée de valeur directrice » (1991, 1032). Mais le caractère mentaliste de cette définition ne convient pas ici : il s'agit plutôt d'une orientation d'ensemble dominant les actes et les organisant à partir d'une sensibilité directrice. Dès 1945, Merleau-Ponty affirmait que la perception est valorisante et affective¹², que le sensible ne peut être pensé par rapport à une forme intellectuelle mais doit être replacé dans le registre de la perception ; de Saint Aubert relève sa position plus ferme en 1960 : « qui comprendrait le sentir comprendrait tout » (2006, 48). Selon nos résultats et analyses, ce sens structurant, sensible, est au fondement du caractère valué ou appréciatif des situations du jeu, donc du temps, de l'espace, et de tous les apparaissants dans l'Umwelt de ces volleyeurs. Il se révèle comme mobile¹³ d'ordre indissociablement corporel/relationnel/affectif¹⁴. Nous croyons avoir spécifié le contenu de la relation intentionnelle des pratiquants étudiés, qui n'est pas une

c'est-à-dire à ce qui est ultimement à perdre/à gagner ; son importance ressentie comme vitale atteste qu'il forme un doublet indissociable avec une valeur en acte dans le « vivre incarné » et justifie la *dunamis* ou la puissance des actes.

¹¹ La thèse de Barbaras est qu'on ne peut rendre compte de la nature de l'intentionnalité sans l'enraciner dans l'être vivant : « c'est en prenant pour point de départ le mode d'exister propre à l'être vivant et le type de relation qu'il entretient avec son environnement que nous serons en mesure de rendre compte de la perception » (2002, 682), car on se donne alors le moyen d'envisager le dynamisme unitaire par lequel le vivant s'ouvre à son monde. Il s'agit de saisir le sujet de la perception dans sa plénitude concrète, comme relation motrice et pratique avec le monde.

¹² En ce sens, il préfigure les développements des théories de l'appraisal.

¹³ D'où notre intérêt pour le qualificatif de « mobilisation ». Nous nous référons à la distinction kantienne (1788/1989) entre motifs (dirigés et évoqués par la raison), et mobiles (comme penchants sensibles ou inclinations, de nature passionnelle).

¹⁴ Les concepts ou notions désignant cet aspect sont nombreux dans le champ de la philosophie et de la psychologie. Ils ont en commun de désigner un mouvement vers un « objet » tel que l'individu est en quelque sorte à la fois poussé de l'intérieur par une force motrice vers cet objet, et tiré (attiré) par celui-ci. Par exemple : chez Leontiev, « l'objet de l'activité », improprement traduit par « motif », défini comme « l'objet matériel ou idéal qui éveille et oriente vers lui l'activité se démarque de celle communément admise. » (1975, 113) ; l'« inclination » comme spécification d'un désir et mouvement nous portant vers un objet précis (Malebranche, 2006) ; la « tendance vers » comme activité spécifique, marquant précisément l'élan du sujet vers quelque objet extérieur à lui-même et impliquant une direction d'activité tout autant que l'impression d'une lacune, d'une exigence de complémentation (Pradines, 1948).

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

propriété d'une représentation mentale (Berthoz et Petit, 2006), tout en précisant sa forme¹⁵. Ce sens structurant est indissociablement un sens transcendantal¹⁶ en ce qu'il permet de vivre les expériences-événements empiriques et qu'il est au fondement des expériences-condensations que nous avons constituées.

Si ce sens commun à notre population de pratiquants du volley-ball est ainsi qualifié, il reste à questionner en référence à quoi il s'est constitué. Cette communauté de sens entre joueurs ne s'étant jamais rencontré ne peut avoir qu'une origine culturelle, qu'il nous faut désormais clarifier.

Une incorporation commune d'un sens culturel au fondement du volley-ball

Le caractère culturel du volley-ball introduit la question de l'intersubjectivité, qui, comme l'ont noté Berthoz et Petit (2006), contribue à façonner un monde partiellement commun. En s'intéressant aux cultures sportives¹⁷ spécifiques (aussi nombreuses qu'il y a de sports différents) et à leur diffusion géographique différenciée dans le monde, à partir du rugby, Darbon (2002) a argumenté la pertinence d'une réflexion anthropologique considérant des processus culturels issus des sociétés modernes contemporaines. Plutôt que d'invoquer d'hypothétiques traits communs à une culture sportive englobante, cette perspective nécessite l'analyse de la constitution et de la structuration spécifiques de chaque sport. Selon Darbon, les sports collectifs de ballons sont définis, au sens le plus fort du terme, par des règles du jeu, cette structuration s'opère pour l'essentiel par les propriétés formelles de la pratique, qui sont les mises en œuvre techniques par lesquelles les règles prennent une forme concrète¹⁸. L'analyse doit donc se porter sur les modifications réglementaires du sport considéré : dans le cas du rugby à XV, en l'espace d'un siècle et demi, ces modifications préservent la permanence de certaines modalités d'intervention sur le ballon, d'interaction avec les joueurs coéquipiers et joueurs adverses, de progression vers le camp adverse, etc. par lesquelles les joueurs s'opposent (Conquet, 1995). L'analyse de l'évolution des règles du rugby conclut que ce sport s'est constitué dans ses traits spécifiques à la suite de multiples décisions qui répondent à une certaine logique dont on peut après coup analyser la cohérence. Il apparaît en effet qu'un « sens premier » (Conquet, 2002) a présidé au règlement et à sa régulation : un combat où l'on n'obtient le ballon qu'en s'opposant au corps de l'adversaire. Cette régulation a été également opérée, dans un souci de maintien ou de restauration du caractère spectaculaire du jeu, par des règles tendant à un rééquilibrage du rapport de forces attaque-défense.

Nos propres analyses¹⁹ des nombreuses évolutions réglementaires du volley-ball confirment ces conclusions. Elles montrent que certaines règles relevant d'une tradition centenaire, considérées comme cruciales et fondatrices de la spécificité de ce sport, ont été abandonnées²⁰

¹⁵ De Saint Aubert rapporte que Merleau-Ponty était attentif à la forme et aux contenus de l'expérience, et regrettait que « le philosophe, surtout s'il est idéaliste comme Kant, ne s'attache pas en principe aux contenus, mais à leur forme. Le psychologue tend à réduire la forme aux contenus » (2006, 74).

¹⁶ Selon Berthoz et Petit, le point de vue transcendantal « implique une réflexion exigeante sur les conditions qui rendent possibles pour un sujet d'avoir une expérience des choses » (2006, 85). Leur projet est de ramener ce transcendantal sur le terrain de l'expérience concrète (ibid.). C'est bien à cela qu'aboutit notre éthologie phénoménologique.

¹⁷ Darbon définit la culture sportive comme une combinaison spécifique de pratiques, de comportements, de rapports au corps et de systèmes de valeurs caractéristiques du groupe des pratiquants d'un sport donné (2002).

¹⁸ Les propriétés formelles du rugby, qui relèvent de contraintes réglementaires caractérisées par une nécessaire universalité permettant des compétitions internationales, sont donc différentes de celles du volley-ball.

¹⁹ Nous ne pouvons les détailler dans le cadre de cette contribution.

²⁰ Par exemple, en 1998, la règle innovante de l'introduction du libéro a mis un terme brutal à la polyvalence sur laquelle s'était bâtie l'histoire du jeu (Shewman, 1995), rendant caduque l'absolu des règles de la rotation des

(Fournier, 2005). Ces analyses attestent également les conclusions de Vigarello (1988) : les évolutions réglementaires entérinent ou rejettent des modifications préalables, donnent existence légale à ce qui était déjà réalisé ou seulement potentiel, de même qu'elles font barrage à des orientations déjà naissantes ou affirmées. Enfin, elles soulignent la persistance de certaines modalités qui contraignent l'opposition : le ballon doit être dévié, il ne peut être porté ni tenu ; il doit être joué de volée (d'où le nom volley-ball, « balle à la volée ») et ne doit donc jamais toucher le sol ; il doit être renvoyé vers le camp adverse par-dessus un filet haut ; on peut le jouer lorsqu'il est en dehors des limites du terrain ; il est interdit de prendre appui sur un partenaire pour jouer le ballon ; les partenaires peuvent se faire des passes mais le nombre de touches d'équipe est limité ; il est interdit d'intervenir pour contrecarrer le jeu de l'équipe adverse avant ou pendant la frappe d'attaque. Il apparaît à l'examen que toutes ces modalités préservées par l'évolution des règles du jeu consacrent l'appartenance du volley-ball à la catégorie des sports de rupture de l'échange car il en présente tous les traits caractéristiques²¹. Mais le volley-ball a (conservé) une spécificité culturelle : s'il est comme le badminton un jeu de volée (tout rebond au sol est interdit), il est en revanche le seul sport collectif de rupture d'échange (Récopé, 1996). Les partenaires disposent en effet de touches d'équipe autorisant une construction collective de la circulation du ballon, contrairement à tous les autres sports de rupture où l'on joue en double, donc où les partenaires ont une obligation de renvoi direct. L'adversaire s'oppose au produit « final » de cette construction collective : il n'a pas le droit d'intervenir durant pour en gêner le cours. Nous atteignons ainsi le « sens premier » par lequel s'est structuré ce sport, *du moins jusqu'à présent* : une rupture de l'échange qu'on obtient en s'opposant à l'équipe adverse par l'intermédiaire d'une circulation collective aérienne du ballon. En dépit des profondes mutations, les règles du jeu ont constamment valorisé cet enjeu, qui est in fine à gagner ou à perdre dans et par le jeu, pour chaque échange : toutes les modalités inchangées ont été structurées par l'enjeu de rupture de l'échange. Les évolutions réglementaires du volley-ball ont consisté à le préserver, en assurant une régulation visant la plupart du temps à renforcer les chances de la défense pour rééquilibrer le rapport de forces attaque-défense (Fournier, 2005). Il est remarquable que ce sens premier n'ait jamais été explicité par les membres de la commission des lois du jeu de la Fédération Internationale de Volley-Ball : on n'en trouve nulle trace dans les textes réglementaires.

Nous pouvons désormais conclure de nos analyses précédentes des pratiquants les plus actifs qu'ils ont communément incorporé ce sens premier. En tant que *joueurs individuels*, c'est cet enjeu de rupture de l'échange qui constitue leur visée permanente. Mais surtout en tant qu'*équipiers*, car leurs actes, leurs ressentis compris, révèlent : qu'ils sont spontanément et intensément disponibles pour compenser les interventions maladroites de leurs partenaires (c'est le jeu de l'équipe qui compte) ; qu'ils ressentent une profonde insatisfaction en cas de non intervention de ces derniers (car cela pénalise le jeu de l'équipe).

joueurs au service (1896) et de la rotation des joueurs (1916). De même, l'introduction de la règle indiquant que le ballon peut entrer en contact avec n'importe quelle partie du corps autorise le jeu au pied, rompant ainsi l'identification du volley à un jeu de mains.

²¹ Improprement qualifiés de sports de renvoi, ces sports opposent deux partis adverses (individus, doubles, ou équipes) par l'intermédiaire de la circulation permanente (autorisant un rebond -au tennis-, imposant un rebond -au tennis de table- ou interdisant tout rebond -au badminton et au volley-ball-) d'un engin (une balle, un volant ou un ballon), l'objectif étant de remporter des échanges. L'« échange » désigne toute séquence débutant par une mise en jeu et cessant lorsqu'un des deux partis ne parvient pas à renvoyer l'engin à l'adversaire (au-dessus un filet ou d'une ligne tracée sur un mur) conformément aux prescriptions réglementaires. La circulation de l'engin se fait exclusivement au moyen d'interventions se limitant à des déviations : les pratiquants ne peuvent le tenir ni se déplacer avec lui.

Cette incorporation commune, il est essentiel de le noter, est caractérisée par une *prévalence du versant défensif de cet enjeu* : par leurs actes, ils manifestent qu'il faut *absolument* que le ballon ne touche jamais le sol au détriment de leur équipe. Cette prévalence apparaît indissociable à nos yeux d'une compréhension praktognosique particulièrement affinée du jeu : en effet, au volley-ball, remporter l'enjeu (c'est-à-dire assurer la rupture de l'échange au détriment de l'équipe adverse grâce à une attaque) n'est possible que si l'on a d'abord réussi à défendre un ballon adressé par l'adversaire²² : la chronologie même du jeu valorise de fait le versant défensif par rapport au versant offensif.

L'activité de ces pratiquants manifeste qu'ils sont particulièrement sensibles au versant défensif de l'enjeu de rupture de l'échange, implicitement valorisé dans et par un sens fondateur de la culture sportive spécifique volley-ball.

Conclusion

Nous sommes avertis que « toute la difficulté est de décrire le corps au cours de son acte, sans le réduire à un état mais dans la temporalité des processus d'action... » (Andrieu, 2010). Reste qu'à l'issue de ces développements, nous sommes en mesure de caractériser plus précisément ceux que nous nommions initialement les volleyeurs les plus « actifs ». En dépit de leurs nombreuses différences (d'âge, de volume de pratique antérieure, de niveau de pratique, de cadre de pratique, de goût affiché pour la pratique), leurs actes en situation ainsi que les expériences-condensations que nous avons constituées révèlent une intersubjectivité insoupçonnée, alors même que ces acteurs n'ont jamais été en présence.

Ce qui les fait se ressembler, c'est l'incorporation d'un sens structurant qui nous paraît être le sens fondateur de la culture sportive spécifique²³ volley-ball : une incorporation commune, celle d'une norme d'évitement de la rupture de l'échange (Récopé, Fache, Rix, 2008). Ce sens oriente/réalise/actualise les actes en exprimant une prévalence du versant défensif de l'enjeu de rupture de l'échange par et pour lequel s'opposent les deux équipes.

Ce qui rassemble leurs actes, qui ne se laissent pas diviser en actes disjoints, pas plus qu'en aspects qualitatifs séparables d'aspects quantitatifs, c'est une sensibilité transcendant chacune des visées en situation. Une connaissance sensible est à l'œuvre, actualisant une relation intentionnelle, faisant apparaître le monde de ces acteurs²⁴. Cette sensibilité fonde leur être-volleyeur qui se révèle par corps : selon ce niveau d'analyse, il y a « unité de corps » chez les volleyeurs les plus actifs. Ce corps actualise des mouvements d'ensemble, une motricité relationnelle, non spécifique du volley-ball, de mobilisation de l'organisme comme totalité : c'est un système synergique, un corps tout fait d'équivalences et de transpositions intersensorielles (Merleau-Ponty, 1945), un corps indivisible, par-delà les points de vue tendant à le découper. Il s'agit d'un corps tendu vers la réalisation d'un enjeu de valeur vitale pour l'être-volleyeur. Un corps ressentant et éprouvant le monde en s'éprouvant lui-même, orienté par et vers la quête d'un futur satisfaisant au sein d'un ensemble de situations apparaissant comme plus ou moins menaçantes. Un corps inquiet, nécessairement et absolument mobilisé pour faire face à des situations d'urgence, un corps en quête de rapidité

²² Sauf en cas de service gagnant où l'on crée directement la rupture.

²³ Notre étude admet pleinement, en spécifiant un cas particulier, que nous vivons et éprouvons subjectivement les choses, mais toujours à l'intérieur d'un domaine d'action consensuelle et d'histoire culturelle (Varela, Thompson et Rosch, 1993).

²⁴ C'est ainsi que nous interprétons la proposition selon laquelle « Ce sont les schèmes de l'expérience corporelle et les structures préconceptuelles de notre sensibilité (à savoir notre mode de perception, notre manière de nous orienter et d'interagir avec d'autres objets, événements ou personnes) qui nous permettent de donner un sens à notre monde » (Varela et al., 1993, 211).

d'intervention, un corps luttant contre le temps, s'efforçant de gagner du temps, de devancer les circonstances, de pré-parer des crises spatio-temporelle, de les réduire lorsqu'elles sont avérées. La mobilisation en est la caractéristique principale : c'est un corps s'exprimant par des efforts explosifs, maximaux, instantanés, agissant de tous ses possibles. Ce corps n'est donc pas d'abord le corps des qualités physiques, ni réductible à des organes : si les pratiquants étudiés ne disposent pas (pour des raisons évidentes de maturation liées à leur âge et de différence d'entraînement auxquels ils ont été soumis) loin s'en faut, des mêmes possibilités musculaires (force, puissance, etc.), tous les pratiquants étudiés se mobilisent intensément. Une paraphrase de Canguilhem s'impose à nos yeux pour renverser la saisie classique du corps : les volleyeurs les plus actifs ont les moyens physiologiques à la mesure de leur vie d'être-volleyeur²⁵ ou, comme le note Goldstein (1951), ils se trouvent à la hauteur des devoirs qui résultent du milieu qui leur est propre. Ce n'est pas non plus un corps computant, soumettant ses interventions à un calcul préalable de ses chances de réussite : ces volleyeurs agissent « à leur corps défendant ».

« Qui comprendrait le sentir comprendrait tout », écrivait Merleau-Ponty. Nous en sommes loin, mais proposons que la sensibilité est une relation intentionnelle :

- *vivante/corporelle*. La vie, quel que soit son degré de développement, implique quelque chose comme un rapport à soi (avant un « moi » ou un « je »), et le corps est la réalisation d'une existence toujours imparfaite, c'est-à-dire un mouvement d'actualisation de soi dans un rapport originaire avec l'extériorité ;

- *normale et normative*, en tant qu'elle est déterminée par des normes et valeurs propres, tributaires de la phylogénèse, de processus culturels, de l'histoire personnelle. Cette relation est orientée vers certaines choses sympathiques et loin de celles qui sont éprouvés comme antipathiques ;

- *phénoménalisante et praktognosique* en tant qu'elle est à l'origine de la constitution, de la perception, de la connaissance du monde par les actes, les régularités qui leurs sont sous-jacentes et les régularités qu'ils établissent ;

- *mobilisante et pathique* en ce qu'elle actualise une puissance ou une *dunamis* indissociable de fluctuations attraction/répulsion et augmentation/diminution d'activité (Récopé, 2008).

Ceci est notre contribution à l'intelligibilité de l'Esthésiologie, comme confusion du sensible, mélange pris au sérieux de l'esprit et du corps (De Saint Aubert, 2006).

Quelles sont la portée et la fécondité de nos analyses, sachant que nous avons la plupart du temps confirmé des avancées issues de la phénoménologie²⁶ ?

Se bornent-elles à n'être qu'illustratives ? Ce serait satisfaisant néanmoins, dans la mesure où notre perspective d'éthologie phénoménologique se fonde sur la description d'*homo agens* dans un domaine d'activité culturelle, complexe, et ordinaire : en bref, dans le contexte des actions quotidiennes d'*homo agens*. Car il nous semble que si la phénoménologie ne manque pas d'expériences de pensée, elle manque encore de confrontations à des études phénoménales, à des études de terrain s'efforçant d'écrire à partir du décrire précis²⁷ des actes (Tassin, 2007).

²⁵ Canguilhem (2007) renverse la perspective de la prétendue indolence du Noir selon Lefrou, Pales et Monglond : « Ces derniers auteurs disent que le Noir mène une vie à la mesure de ses moyens. Mais ne pourrait-on dire aussi bien que le Noir a les moyens physiologiques à la mesure de la vie qu'il mène ? » (111).

²⁶ Nous avons tenté d'en rendre compte scrupuleusement, souvent en note de bas de page, par de nombreuses références et citations.

²⁷ Sachant que « l'analyse phénoménologique est infinie et interminable parce que le vivre du vécu, multidimensionnel, est infiniment profus, inépuisable » (Richir, 1993, 73). Par exemple, bien qu'essentiel, car faisant apparaître le monde des actes, le registre du corps sensible à l'enjeu de rupture ne peut suffire à circonscrire tous les actes des pratiquants étudiés (la considération d'autres registres de corps, d'actes et de

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Reste aussi à examiner dans quelle mesure nos résultats et analyses sont compatibles avec les principes de temporalités différentes et d'interactions à l'œuvre à différents niveaux d'organisation de l'action, présentés dans ce même ouvrage par Andrieu.

Andrieu, B. (1993). *Le corps dispersé. Une histoire du corps au XXe siècle*. Paris, L'Harmattan.

Andrieu, B. (2010). *Le corps en acte*. In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte*. Nancy : PU de Nancy.

Barbaras, R. (2002). Le vivant comme fondement originaire de l'intentionnalité perceptive. In J. Petitot, F. Varela, B. Pachoud, J.-M. Roy (Eds.), *Naturaliser la phénoménologie*. Paris : CNRS Éditions, 681-696.

Barbaras, R. (2003). *Vie et intentionnalité. Recherches phénoménologiques*. Paris : Vrin.

Barbaras, R. (2008). *Introduction à une phénoménologie de la vie*. Paris : Vrin.

Berthoz, A., Petit, J.-L. (2006). *Phénoménologie et physiologie de l'action*. Paris : Odile Jacob.

Biache, M.-J. (2008). La construction de l'expérience corporelle : de l'expérience subjective à l'expérience transcendante. In M. Chenault et M. Zicola (Eds.), *Corps, culture et différence : du handicap au développement corporel*. Orléans : Presses Universitaires d'Orléans, 53-60.

Canguilhem, G. (2003). *La connaissance de la vie*. Paris : Vrin (Première édition 1952).

Canguilhem, G. (2007). *Le normal et le pathologique*. Paris : PUF (Première édition 1966).

Conquet, P. (1995). *Les Fondamentaux du rugby moderne*. Paris : Vigot.

Conquet, P. (2002). Discussion de l'article « Contribution à la caractérisation des sports collectifs ». *STAPS*, 59, 120-136.

Darbon, S. (2002). Pour une anthropologie des pratiques sportives. Propriétés formelles et rapport au corps dans le rugby à XV. *Techniques et culture*, n°39.

de Saint Aubert, E. (2004). *Du lien des êtres aux éléments de l'être*. Paris : Vrin.

de Saint Aubert, E. (2006). *Vers une ontologie indirecte*. Paris : Vrin.

de Saint Aubert, E. (2010). Espace et schéma corporel dans la philosophie de la chair de Merleau-Ponty. In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte*. Nancy : PU de Nancy.

Fache, H., Récopé, M. (2008). *Le volley-ball et les diversités de son appropriation « pratique » au sein d'un même contexte géographique*. Communication orale au Colloque Ethnologie et sciences du sport, Nanterre, 22 et 23 mai (Texte disponible sur demande aux auteurs).

Fournier, P. (2005). Modification de la codification d'un sport et son impact sur le jeu : l'exemple de la règle du libéro en volley-ball. *Science & Motricité*, 56, 125-140.

Goldstein, K. (/1951). *La structure de l'organisme*. Paris : Gallimard (Première édition 1934).

Guendouz, C. (2003). *La philosophie de la sensation de Maurice Pradines, Espace et genèse de l'esprit*. Hildesheim : Olms Verlag.

Kant, E. (1989). *Critique de la raison pratique*. Paris : PUF (Première édition 1788).

Lalande, A., 1991. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris: P.U.F.

motricité s'avère nécessaire : elle pourrait contribuer à la problématique du corps dispersé (Andrieu, 1993) ainsi qu'à la question de l'individuation corporelle, de ce qui diffère au sein de la population étudiée). L'étude à peine esquissée des pratiquants « moins » actifs est également requise. Enfin, la question de l'avènement de cette sensibilité, cruciale pour le terrain et ses acteurs-praticiens, notamment ceux qui s'efforcent afin que les pratiquants deviennent plus sensibles à cet enjeu, plus « actifs » est à la fois proche et lointaine).

- Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Lazarus, R. S., 2001. Relational meaning and discrete emotions. In K.R. Scherer, A. Schorr, T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion: Theory, Methods, Research*. Oxford/New York: Oxford University Press, 37-67.
- Lazarus, R. S., Smith, G. A., 1988. Knowledge and appraisal in the cognition-emotion relationship. *Cognition and Emotion*, 2(4), 281-300.
- La Porte, T. R. (2001). Fiabilité et légitimité soutenable. In M. Bourrier (Ed.), *Organiser la fiabilité*, Paris, L'Harmattan, 71-105.
- Leontiev, A. (1975). *Activité, Conscience, Personnalité*. Moscou : Editions du progrès.
- Malebranche, N. (2006). *De la recherche de la vérité*. Paris : Vrin (Première édition 1674).
- Marsenach, J. (1986). Introduction. In E. Chêne, C. Lamouche, D. Petit, *Volley-ball : de l'école aux associations*. Paris : Éditions Revue EP.S.
- Marsenach, J., Léziart, Y. (1991). Séances d'EPS et pratique scolaire du volley-ball. In J. Marsenach (Ed.), J., *EPS, quel enseignement?* Paris : INRP,.
- Nicolau, (1983). *Volley-ball*. Luxembourg : Fédération Luxembourgeoise de Volley-ball
- Merleau-Ponty, M. (1945/1995). *Phénoménologie de la perception*. Paris : Gallimard (Première édition 1945).
- Quéré, L. (1993). Langage de l'action et questionnement sociologique. In P. Ladrière, P. Pharo, L. Quéré (Eds.), *La théorie de l'action. Le sujet pratique en débat*. Paris : CNRS Éditions, 53-83.
- Pradines, M. (1948). *Traité de Psychologie Générale, Tome 1 Le psychisme élémentaire*. Paris : PUF.
- Récopé, M. (1996). *Statut et fonctions du schème de duel dans l'organisation de l'action motrice d'opposition : le cas du volley-ball*. Thèse de psychologie. Université Paris V, non publiée.
- Récopé, M. (2008). Sensibilité. In B. Andrieu et G. Boëtsch (Eds.), *Le Dictionnaire du Corps*. Paris : CNRS Éditions, 300-302.
- Récopé, M., Fache, H., Rix, G. (2008). Norme propre et exercice corporel : le cas d'un volleyeur. *Revue Corps*, 4, 105-110.
- Ribot, T. (1896). *La psychologie des sentiments*. Paris : Alcan.
- Richir, M. (1993). *Le corps. Essai sur l'intériorité*. Paris : Hatier.
- Scheler, M. (1955). *Le formalisme en éthique et l'éthique matériale des valeurs*. Paris : Gallimard.
- Scherer, K. R., (2001a). Appraisal considered as a process of multilevel sequential checking. In K.R. Scherer, A. Schorr, T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion: Theory, Methods, Research*. Oxford/New-York: Oxford University Press, 92-120.
- Scherer, K. R. (2001b). The nature and study of appraisal. In K.R. Scherer, A. Schorr, T. Jonhstone (Eds.), *Appraisal Processes in Emotion : Theory, Methods, Research*. Oxford/New-York: Oxford University Press, 369-391.
- Selinger, A. & Ackermann-Blount, J. (1986). *Power volleyball*. New York: St. Martin's Press.
- Shewman, B. (1995). *Volley-ball centennial. The first 100 years*. Indianapolis: Master Press.
- Straus, E. (1935/2000). *Du sens des sens*. Grenoble : Million (Première édition 1935).
- Tassin, E. (2007). Entretien avec Etienne Tassin. *Le Philosophoire*, 29, 13-40.
- Theureau, J., 1992. *Le cours d'action : analyse sémiologique*. Berne : Peter Lang.
- Thinès, G. (1980). *Phénoménologie et sciences du comportement*. Liège : Mardaga.
- Varela, F. (1989). *Autonomie et connaissance*. Paris : Seuil.
- Varela, F., Thompson, E., Rosch, E. (1993). *L'inscription corporelle de l'esprit*. Paris : Seuil.
- Vigarello, G. (1988). *Une histoire culturelle du sport*. Paris : Éditions Robert Laffont et Revue EP.S.

Récopé, M., Fache, H. (2010). In A. Berthoz et B. Andrieu (Eds.), *Le corps en acte* (pp. 97-122). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.

Yates, J.F., Stone, E.R. (1992). The Risk Construct. In J.F Yates (Ed.). *Risk-Taking Behavior*. New York: J. Wiley and Sons, 1-25.